

## POLITIQUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Politique et procédures relatives aux réseaux sociaux pour le personnel, les fournisseurs, les athlètes, les entraîneurs et les membres du conseil d'administration de Triathlon Canada.

### 1. INTRODUCTION

Triathlon Canada encourage l'utilisation des réseaux sociaux par le personnel, les prestataires, les athlètes, les entraîneurs et les membres du conseil, le cas échéant. C'est un moyen d'améliorer la communication interne, de bâtir la marque de Triathlon Canada et d'interagir avec les membres. Comme il y a tellement d'ambiguïté avec l'utilisation des réseaux sociaux, Triathlon Canada a créé cette politique pour aviser des limites et des normes de son utilisation, en ce qui a trait à ses propres voies de médias sociaux. Bien que cette politique ne s'applique pas spécifiquement aux comptes de réseaux sociaux personnels, sachez que votre présence en ligne et le contenu affiché peuvent refléter sur l'organisation.

Voici la politique et les procédures de Triathlon Canada qui s'appliquent spécifiquement à l'utilisation des réseaux sociaux.

### 2. CONTENU

- 2.1 Soyez honnête et transparent au sujet de qui vous êtes et de votre rôle dans les interactions avec les médias sociaux liées à Triathlon Canada.
- 2.2 Utilisez les médias sociaux pour promouvoir le rôle de Triathlon Canada dans le développement, la croissance et la promotion du sport du triathlon à tous les niveaux.
- 2.3 Ne pas inclure ou associer de contenu inapproprié, y compris des images.
- 2.4 Réfléchissez à deux fois avant de publier. Les gens ont tendance à en révéler davantage sur eux-mêmes - et plus rapidement - lorsqu'ils utilisent des plateformes de médias sociaux que lorsqu'ils discutent en personne.

### 3. TON

- 3.1 Utilisez un ton professionnel et positif pour partager les réalisations, les nouvelles, les images, etc. de Triathlon Canada. Ne soyez pas négatif envers les athlètes, les entraîneurs, les compétiteurs, les organisations, les événements ou les commanditaires.
- 3.2 Ne jurez pas
- 3.3 Ne prenez pas part à des conversations négatives / insultantes. Cela ne peut que ternir votre réputation et celle de Triathlon Canada, et pourrait dégénérer en remarques diffamatoires ou calomnieuses.

#### **4. VIE PRIVÉE**

- 4.1 Faites preuve de bon sens. Tout ce que vous publiez sur les médias sociaux est public. Vos mots et vos images peuvent être cités, republiés et commentés sans votre approbation.
- 4.2 NE partagez PAS d'informations privées sur des collègues, des athlètes, des équipes ou des organisations, par ex. numéros de téléphone, des conversations privées, des informations personnelles, etc.
- 4.3 NE partagez pas d'informations internes sur le fonctionnement de Triathlon Canada ou les décisions organisationnelles internes sans une approbation adéquate.
- 4.4 Connaissez et utilisez les paramètres et les options de confidentialité dans vos comptes de médias sociaux (par exemple, l'utilisation du message direct sur Twitter plutôt que tweeter publiquement).

#### **5. RESPONSABILITÉ**

- 5.1 Suivez le Code de conduite de Triathlon Canada approprié dans toutes les interactions dans les réseaux sociaux. Les infractions présumées seront traitées conformément au processus énoncé dans le code de conduite respectif (personnel, conseil, etc.), selon le cas.
- 5.2 Signalez tout problème d'utilisation des médias sociaux - le vôtre ou celui de quelqu'un d'autre - à un représentant de Triathlon Canada ou à un membre du personnel désigné.